

DÉCISION N° 18 / 2025

confiant mandat spécial à Monsieur Philippe MANZANO

Nous soussignés, François GROSDIDIER, Président de L'Eurométropole de Metz

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil de l'Eurométropole de Metz a donné délégation à son Président,

Considérant l'intérêt de cette mission pour l'Eurométropole de Metz

DÉCIDONS :

- de confier mandat spécial à Monsieur Philippe MANZANO, Conseiller métropolitain, pour participer à l'inauguration de l'exposition Suzanne Valadon qui aura lieu le 14 janvier 2025 au Centre Pompidou à Paris.
- De prendre en charge les frais éventuels engagés dans le cadre de cette mission.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20250107-Decis18-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

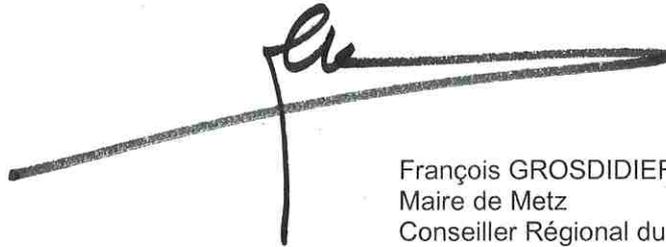
Réception par le préfet : 17/01/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le **-7 JAN. 2025**

Le Président

A large, bold, handwritten signature in black ink, appearing to read 'FG' followed by a long horizontal stroke.

François GROSDIDIER
Maire de Metz
Conseiller Régional du Grand Est
Membre Honoraire du Parlement